religieuses y pourvoyaient. Pour celles des garçons, il y avait les Frères des Ecoles chrétiennes; mais la majorité des instituteurs étaient laïques ; toutefois, ceux-ci étaient carrément chrétiens. Le choix et l'élection de ces instituteurs faits par les parents intéressés amène l'orateur à constater la différence entre ce mode si rationnel de recrutement et celui qui est actuellement en vigueur et qui impose aux parents les sujets envoyés par les préfets.

Un dernier témoignage est donné en faveur de la vulgarisation de l'instruction en France; c'est celui d'un ambassadeur vénitien assurant qu'il n'y avait personne qui ne sût lire et écrire.

Voilà ce qui résulte des faits historiques, conclut le conférencier : avant la Révolution, les écoles étaient nombreuses et elles étaient combattues par les ennemis de la religion, à qui certains voudraient néanmoins attribuer l'honneur d'avoir tiré les classes populaires de l'abîme de l'ignorance.

M. Vitrant termine l'examen de cette première partie de son sujet en rendant un juste tribut d'hommage au présent, mais en revendiquant pour le passé la part qui lui en est si légitimement due; et il a évoqué avec enthousiasme les souvenirs de Clovis à Tolbiac, de Charlemagne, de Saint-Louis sous le chêne de Vincennes, d'Henri IV, le père du peuple, de Louis XIV, de Louis XVI, de nos gloires littéraires, de nos grands orateurs, de nos illustres généraux, de Saint-Vincent-de-Paul et de ses admirables Sœurs de charité, du B. de La Salle et de Jeanne d'Arc pour laquelle il a eu des accents d'un élan patriotique qui ont soulevé de frénétiques applaudissements. L'Eglise, ajoute-t-il, a toujours représenté en France la lutte de la civilisation contre la barbarie; saluons-la comme le rempart opposé aux assauts dirigés contre nos libertés; ayons confiance en elle : son passé répond de l'avenir.

L'orateur passe alors à l'examen de l'action de la Révolution dans la question de l'instruction populaire. Il la montre détruisant, sous le prétexte de réformer des abus et de supprimer d'injustes privilèges, tout ce que l'Eglise avait établi dans ce but. Preuves en main, il établit qu'en 1793, il n'y avait plus ni écoles, ni collèges, ni établissements de bienfaisance. Cet état soulève même de vives protestations de divers côtés.

Le 12 décembre 1793, une loi donne aux écoles de *premier degré* le nom d'écoles primaires et aux maîtres celui d'instituteurs, et c'est tout. Les législateurs suppriment la liberté d'enseignement, bannissent Dieu de l'éducation. L'Assemblée constituante et l'Assemblée législative n'avaient rien fait pour l'instruction; les membres de la Convention, en vrais disciples de J.-J. Rousseau, veulent faire un essai du Contrat social qui est une déclaration de guerre aux institutions du passé, du présent et de l'avenir. Ils posent en principe que l'enfant n appartient pas à ses parents, mais à la République.

Viennent ensuite les divers projets en matière d'enseignement : celui de Bernardin de Saint-Pierre, qui veut que les écoles soient établies en des lieux enchanteurs et que l'instruction soit donnée en vers et *en musique*; celui de Condorcet, qui ressemble fort au système appliqué à Cempuis par M. Robin ; celui de Saint-Just, qui prend l'enfant à cinq ans jusqu'à vingt et un ans et le soumet au régime d'une vraie maison pénitentiaire ; celui de Robespierre, celui de Lakanal et celui de l'abbé Grégoire, qui rivalisent en absurdité avec les précédents. Heureusement, fait remarquer M. Vitrant, la Convention n'avait pas d'argent, et ces divers projets restèrent lettre morte.

L'orateur passe ensuite en revue les livres mis aux mains des enfants livres dont l'enseignement tantôt ridicule et tantôt funeste amena une démoralisation que déplorent des rapports adressés de divers côtés. Ce triste état de choses provoqua une réaction : une loi du 17 octobre 1794 autorisa l'ouverture des écoles libres; mais celles-ci ayant rapidement prospéré, une autre loi imposa bientôt l'obligation de fréquenter les écoles de l'Etat dont les maîtres se distinguèrent par leur immoralité et leur ignorance et dont les élèves se signalèrent par leur oisiveté, leur vagabondage et leur ignorance.

M. Vitrant cite à ce sujet des témoignages tout à fait concluants, et termine son étude sur cette triste époque par le résultat suivant : en 1789, il y avait à Paris trois cent trente-et-une écoles populaires, en 1800 il en restait douze comptant en tout quarante élèves.

Il passe ensuite à la période napoléonienne. Bonaparte estime que pour former des hommes, il faut l'idée de Dieu; il fait appel aux des Frères écoles chrétiennes rétablis à Lyon et bientôt l'instruction reprend en France son ancien essor.

Le conférencier profite de cette occasion pour faire ressortir les qualités éminentes des Frères comme éducateurs et leur patriotisme quand les circonstances l'exigent, comme pendant nos désastres, en 187., époque à laquelle leur admirable conduite leur valut une distinction de l'Académie nationale.

A la deuxième question qu'il s'est posée : « Pourquoi nos petits-fils sont exposés à ne pas savoir lire ? » le conférencier répond sommairement en rappelant que les mêmes principes produisent les mêmes conséquences et que les funestes résultats qu'ont eus les écoles sans Dieu à la fin du siècle dernier nous menacent, si nous en étions réduits à ces mêmes écoles par la suppression des écoles libres, suppression qui est l'objectif de certains de nos législateurs.

Il appuie ses pronostics sur les rapports qui signalent l'augmentation effrayante de la criminalité chez les jeunes gens de notre époque, augmentation qu'il faut attribuer à l'absence des sentiments religieux, qui sont le seul frein efficace contre le déchaînement des passions.

Dans un magnifique élan oratoire, il apostrophe les disciples de Gambetta qui a proclamé à Romans que le cléricalisme est l'ennemi, et en présence des conséquences déplorables de cet aphorisme il s'écrie : « L'Athéisme, voilà l'ennemi ! »

Une triple salve d'applaudissements et des bravos répétés accueillent ces dernières paroles.

M. Ruffelet déclare que ces applaudissements disent mieux qui ne pourraient le faire ses pâles remerciements, combien l'assemblée approuve les conclusions de M. Vitrant. A nous, ajoute-t-il, à le remercier par une décision pratique sortant des simples marques d'intérêt à l'égard d'une cause importante; il faut agir. Il propose alors l'organisation d'un vaste pétitionnement pour obtenir des pouvoirs publics la répartition proportionnelle entre toutes les écoles, soit communales, soit libres, des subsides scolaires.

D'autres villes, fait-il observer, ont obtenu ce résultat, et si nos démarches ne sont pas immédiatement couronnées de succès, elles auront au moins le résultat de soulever un débat dans lequel l'opinion publique finira par nous donner gain de cause.

De nouveaux applaudissements accueillent cette proposition. La séance est levée à six heures un quart.

M. Vitrant a reçu à sa sortie, des membres du Comité et de plusieurs assistants, de chaleureuses félicitations pour sa conférence si documentée et d'un intérêt capital.

La « Grande Harmonie » a tenu à offrir solennellement ses félicitations à M. Arthur Turbelin, un de ses membres les plus dévoués, à l'occasion de la distinction dont il vient d'être l'objet. Dimanche, à midi et demi, elle s'est rendue en corps devant l'Ecole nationale de musique, où M. Turbelin a ses appartements en qualité de secrétaire. Après l'exécution de deux magnifiques *pas redoublés*, ses membres ont été introduits dans une des salles de l'Ecole.

M. Catteau, président de la société, a adressé à M. Turbelin l'allocution suivante et lui a offert un superbe bouquet de fleurs naturelles:

« Monsieur Turbelin,

» Le gouvernement de la République Française vient de vous conférer les palmes d'*officier d'Académie*.

» Cette distinction est la juste récompense due à votre talent de musicien, à votre mérite de professeur et à vos fonctions de secrétaire de l'une des plus importantes écoles de musique de l'Etat.

» Nous sommes sincèrement heureux qu'elle ait été accordée à l'un des meilleurs artistes de notre société; à un camarade dont le bon caractère et les solides qualités sont hautement appréciés par chacun de nous; à un enfant de Roubaix, enfin, sorti *précisément* de cette Ecole de notre ville, qui produit de si remarquables sujets.

» Laissez-moi attacher sur votre poitrine ces insignes portés auparavant par notre chef M. Koszul, qui, avec une délicatesse d'attention dont vous sentirez tout le charme, m'a prié de les offrir en son nom à l'ami dévoué et au collaborateur éclairé qu'il tient en très grande estime.

» Acceptez ces fleurs en *témoignage de notre véritable sympathie* et agréez les vives et chaudes félicitations de la Grande Harmonie de Roubaix.

» Messieurs, un vivat à M. Turbelin! »

Le vivat a été chanté avec enthousiasme, et M. Turbelin a remercié chaleureusement le président de la *Grande-Harmonie* et tous ses membres, en leur assurant qu'il était aussi sensible à leur démarche qu'à la distinction dont il avait été honoré. Il a exprimé sa vive reconnaissance à M. Koszul de son intervention décisive dans l'obtention des palmes académiques et de sa délicate attention à lui offrir la décoration qu'il avait portée lui-même. Il a ensuite proposé en l'honneur de M. Koszul un vivat qui a été aussitôt entonné.

Comme chef de la Grande-Harmonie et comme directeur de l'Ecole de musique, M. Koszul a pris la parole et s'est exprimé en ces termes :

« Je vous remercie, mes chers musiciens, de votre vivat, et vous, M. Turbelin, qui l'avez demandé.

» *Puisque vous voulez bien me remercier* d'avoir été le promoteur de votre nomination d'officier d'Académie, je désire vous assurer que, si je l'ai fait avec plaisir, je l'ai fait aussi par devoir.

» Sur la liste des candidats à la décoration, les noms sont souvent suivis de la mention :« Services exceptionnels ». J'ai mis à côté du vôtre la mention : « Services constamment excellents ».

» Depuis près de vingt ans, vous êtes *professeur* à l'Ecole, et pendant tout ce temps votre exactitude et votre zèle n'ont jamais été en défaut. Votre classe de solfège a été signalée à plusieurs reprises par les inspecteurs.

» Comme secrétaire, vous avez été l'utile auxiliaire des directeurs. Dans des circonstances particulièrement difficiles; pendant la longue maladie du regretté Delannoy, vous aviez en main la gérance de l'Ecole et vous l'avez *remise en bon état à son successeur*.

» Quant à moi, je n'ai qu'à me louer et de votre dévouement et de vos aptitudes à remplir les fonctions qui vous sont confiées.

» Je suis donc heureux, mon cher secrétaire, que ce soit sous ma direction, que le ministre des beaux-arts se soit souvenu des rapports élogieux des inspecteurs et qu'il ait accordé, pour la première fois, sur une proposition *hiérarchique et administrative, les palmes* à un professeur de notre Ecole. Je vous félicite et j'espère que vous ne serez pas le dernier que je pourrai féliciter. »

M. Turbelin a offert le champagne aux assistants en exprimant l'espoir que le dernier vœu de M. Koszul aurait bientôt sa réalisation pour ses éminents confrères les professeurs de l'Ecole.

Pas de gaz à la gare de Roubaix. — Par une cause restée inexpliquée quant à présent, le gaz a fait complètement défaut, dimanche soir, à la gare de Roubaix, au moment de l'allumage. Aussi l'horloge du clocheton est-elle restée dans l'obscurité, de même que la façade du bâtiment.

Les globes électriques ont suffi, comme d'ordinaire, à éclairer la salle des *pas-perdus* et les *quais*; mais on a dû installer des lampes à l'huile dans les bureaux du service des voyageurs et dans les salles d'attente.

Entre ouvrier et patron. — Dimanche, vers cinq heures du soir, un journalier de nationalité belge, *Henri* Lemaine, célibataire de quarante trois ans, au service d'un marchand de charbons de la rue Fourcroy, chez qui il a le gîte et le couvert, se *prenait de querelle* avec son patron pour une question d'intérêt.

L'affaire s'envenimant outre mesure, il fut, d'après son dire, mis à la porte par les gens de la maison, dans des conditions de violence telles qu'il tomba sur le pavé, et se fit une grave entorse du cou-de-pied droit.

Des membres de sa famille, habitant le quartier, furent aussitôt informés de l'incident, et lui donnèrent abri sous leur toit, *en même temps qu'ils réclamaient l'intervention* de M. le docteur Prouvost. Un peu plus tard, Henri Lemaine était admis à l'hôpital.

Les suites d'une plaisanterie. — Une voiture de place amenait, dimanche matin, à l'Hôtel-Dieu, un père de famille de la cour Veuve Desrousseaux, *rue de l'Epeule*, Jules Momont, âgé de quarante neuf ans, tisserand dans une fabrique du chemin de la Makellerie. Il était porteur d'*un bulletin de M. le docteur* Isbecque, demandant son admission pour une fracture de la jambe droite.

Le blessé a déclaré que la veille il avait assisté, avec tous les ouvriers de l'établissement, aux funérailles du père de son patron, et qu'au retour du cimetière, il s'était attardé, en compagnie de nombreux camarades, dans un estaminet de la Grande-Rue. Un de ses voisins de table, la tête échauffée par la boisson, lui avait allongé, par *manière de plaisanterie*, un coup de pied dans les jambes, et l'avait atteint à la cheville droite.

Sous le coup d'une vive douleur, Jules Momont s'était relevé de sa chaise, pour retomber aussitôt, mais cette fois sur le plancher. Dans sa chute, il s'était cassé la jambe, et avait exprimé le désir de réintégrer son domicile, *pour s'y faire soigner par un médecin*. On sait le reste.

Arrestation d'une prestidigitatrice. — M. Villon, commissaire de police, apprenait, samedi, qu'une femme d'une quarantaine d'années se présentait dans les estaminets du quartier de la gare pour y faire l'échange de monnaies françaises contre des pièces de dix centimes de la République argentine.

Pendant que l'on comptait l'argent, la changeuse, très experte, escamotait des sommes relativement élevées. Elle a été arrêtée. C'est une acrobate, Marguerite Vintresting, âgée de 39 ans.

Menus faits. — Un jeune homme de 25 ans, Gustave Delnatte, journalier, rue de la Perche, a été arrêté samedi, pour s'être rendu coupable de mauvais traitements envers son père.

— Depuis quelque temps, Paul Guysart, âgé de 30 ans, journalier, rue de Flandre, avait quitté sa femme, pour aller habiter rue des Longues-Haies Samedi soir, Guysart voulut tenter un rapprochement. Il se présenta donc chez sa femme, et sur son refus de le suivre, la menaça de mort. Guysart a été arrêté.

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* : **Formulaire de Manipulations et d'Analyses Chimiques,** comprenant la plupart des préparations industrielles, mordants et *corps* auxiliaires servant en teinture, colorants minéraux pour la peinture et l'impression et un grand nombre de produits médicinaux et photographiques, etc., à l'usage des *Chimistes, Teinturiers, Pharmaciens, Industriels*, etc., par M. AUGUSTE BÉGHIN, professeur de chimie à l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. Un vol. in-8 de 402 pages, élégamment cartonné, prix : *8 fr.* 39266 – 89070

Communications diverses

CHAMBRE SYNDICALE des ouvriers mécaniciens de Roubaix et environs. — Une réunion générale trimestrielle aura lieu au local, estaminet Lillois, rue du Chemin de fer, le lundi 21 janvier 1895, à 6 heures précises du soir. Présence indispensable. Ordre du jour : Renouvellement partiel de la commission; questions diverses.

LES MEMBRES du Cercle l'Alliance sténographique roubaisienne dont le siège est chez Lecry, café Delattre, place de la Fosse-aux-Chênes sont priés d'assister à la réunion du Cercle qui aura lieu mardi, 22 courant, à 8 heures du soir.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,60** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	
Rue du Bois, 13;	Grande-Rue, 285;
Rue de l'Industrie, 2;	Rue de l'Ommelet, 123;
Rue Pierre-de-Roubaix 150;	Rue de la Chaussée, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;	Rue Decreme, 37;
Place d'Amiens, Mayot, boul.);	Rue Turgot, 68;
Rue d'Italie, 34	Place de la Gare, 129;
Rue de l'Epeule, 188;	Grande-Rue, 38.
Rue de Tourcoing, 155	Rue de la Fosse-aux-Chênes, 98
Rue du Tilleul, 123,	A TOURCOING
Boulevard de Strasbourg, 126;	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4;
Rue Corneille, 7;	Rue de Gand, 91;
Rue Ma Campagne, 113;	Rue du Tilleul, 16.
Rue du Collège, 71 bis;	A CROIX
Rue de Cartigny ;	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue de la Halle, 9 ;	A LILLE
	Rue Royale, 38, épic. Devernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87930

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUPÉRIEURE

MOREL-GOYEZ, tapissier décorateur.

LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE 83805 – 37910

TOURCOING

Les abonnements au réseau téléphonique. — Le service téléphonique a donné lieu déjà à de nombreuses réclamations toutes plus justifiées les unes que les autres. Mais il est un véritable abus contre lequel on ne s'est peut-être pas encore élevé et qui mérite pourtant d'être signalé.

Chaque fois qu'un abonné change de domicile, on lui fait payer la dépense de la ligne de raccordement au bureau central, sans tenir compte de la dépense qu'il a déjà supportée pour le même objet. Cette prétention de l'administration des postes est réellement excessive, car l'Etat peut arriver ainsi à faire payer deux fois, dans un laps de temps assez court, son réseau tout entier : et cette contribution d'un nouveau genre pèse surtout sur les contribuables les moins fortunés, c'est-à-dire ceux qui, n'ayant pas le bonheur d'être propriétaires, sont le plus exposés à changer fréquemment de domicile.

Cette mesure paraîtra assez peu justifiée dans une ville comme la nôtre, où le nombre d'abonnés s'est accru dans des proportions étonnantes. On en compte 300 environ, ce qui constitue pour l'Etat un revenu brut de 50 à 60.000 fr.: l'exploitation coûtant environ 20,000 fr., c'est un produit net de 30 à 40,000 fr. par an. Et pourtant, loin de dégrever ses clients, l'administration des postes use de son monopole pour augmenter les charges.

Ainsi, lors de l'installation du service téléphonique, on avait dit que l'abonnement serait réduit dès qu'un nombre déterminé d'abonnés serait atteint. Or, ce nombre est atteint depuis longtemps, et cependant, loin d'être réduit, l'abonnement a été augmenté de 50 fr.

Pour en revenir au paiement de la ligne à chaque changement de domicile, nous engageons les intéressés à pétitionner : c'est le seul moyen d'obtenir satisfaction.

Une conférence à la Société de Géographie. — Dimanche après-midi, une conférencière de réel mérite, Mme Andouit, a présenté à la Société de Géographie, devant une salle comble, la relation de son voyage à notre possession coloniale de la Nouvelle-Calédonie, qui fait partie, comme on le sait, du groupe des îles Coralliennes de l'Océanie.

Nous ne nous étendrons pas sur cette conférence, que Mme Andouit a donnée en novembre dernier à Roubaix, et que nous avons longuement analysée à cette époque ; mais nous aimons à constater que le succès de l'aimable conférencière n'a pas été moins vif que chez nos voisins.

Son récit, exposé sous une forme élégante, est très captivant: il y a beaucoup de poésie dans sa description de Ceylan, et tous les détails qu'elle a donnés sur la géographie de la Nouvelle-Calédonie; sur la faune et la flore de cette île qui par sa salubrité et sa fertilité devrait être le rêve du colon travailleur et patient; sur les mœurs de la population indigène; sur le régime pénitentier, offraient le plus haut intérêt.

L'auditoire a manifesté l'excellente impression qu'il avait ressentie de la conférence en applaudissant chaleureusement la conférencière.

Un accident d'usine. — Une ouvrière, Marie Helsens, âgée de 24 ans, née à Roubaix, femme Maryns, demeurant à Mouveaux, chemin des Cartiers, travaillant chez Mme Fouan-Leman, a eu les trois premiers doigts de la main droite fracturés par la chute d'une pièce de son métier. Elle a été, sur sa demande, admise à l'Hôtel-Dieu.

Un vol au comptoir. — Un jeune rattacheur de 19 ans, Louis Duquesnoy, avait l'habitude d'aller presque tous les jours au bureau de tabacs buvette de M. Castelain, rue du Haze.

Dimanche, vers 6 heures du soir, M. Castelain, qui n'était pas à ce moment-là dans son magasin, entendant la sonnette de la porte, vint aussitôt et trouva le jeune *homme penché sur le comptoir*, la main plongeant dans le tiroir rempli de monnaie.

Il fut aussitôt conduit au poste. On a de bonnes raisons de croire qu'il n'en était pas à son coup d'essai.

Arrestation en vue d'extradition. — Samedi après-midi, les agents de la *sûreté ont arrêté, sur commission* rogatoire du Parquet de Courtrai, Julie Ameye, qui s'était réfugiée, depuis quelque temps, à Tourcoing, rue des *Quinze-Bonteilles*. Elle est inculpée d'excitation de mineurs à la débauche.

Mouveaux. — *Un enfant brûlé.* — Dimanche matin, le jeune Albert Roger, âgé de 15 mois, se trouvait dans son berceau; ayant *voulu prendre, pour s'amuser*, une cafetière placée sur le poêle, il s'en empara si malheureusement qu'il la renversa sur sa figure et sur ses pieds.

A ses cris, les parents accoururent et lui prodiguèrent des soins intelligents. L'enfant est grièvement brûlé.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE

31, RUE SAINT-GEORGES, 31

— *COURS du Lundi 21 Janvier 1895* —

SARDINES FUMEES, 15 cent. la douzaine

Escargots aux fines herbes avec beurre d'Oostcamp 0,80 la douz.

Limandes soles, 0,75 c. le 1|2 kilo

Raie à la gelée 0,50 la portion

Crustacés		Marée fraiche	(1|2 k)
Langoustes extra « à »» fr.		Cabillaud	0,50
Homards (gros) »,» »'»» à »» f.		Maquereaux	»,»»
Crabbes	0,00 et 0,»»	Soles	1.75
Ecrevisses (moy»») 0,.. et	0,00	Turbots	1,50
Escargots. (la douz. et	0,80	Bar	»,»»
HUITRES (la douz.		Barbue	1.50
Arcachon 0,60 ; extra	1.00	Raies	0,40
Marennes blanches extra	1,50	Flotte	»,»»
Anglaises (extra-fines)	2,00	Rougets	0,60
Moules (le kilo).	0,15	Carrelets (pleis)	0,50
Salaisons		Truite saumonée	»,»»
Saumon rouge le 1|2 kil.	1.25	Anguilles de rivière	»,»»
Morue nouvelle . le 1|2 k.	0.75	Anguilles de mer	»,»»
Harengs saurs à 05 2p 15ct	0,10 pièce	Vives	»,»»
Harengs salés 2 p 15 c et 10 c	pièce	Saumon blanc	0.80
Craquelots, 0,15 la pièce		Crevettes	1,00
GROS ET DÉTAIL		Brochet (eau douce)	»,»»
		Merlans	»,»»
		Eperlans	»,»»
		Merinches	0,80
		Barengs frais. 1 pour	»,»»

Véritables Keapers, harengs fumés sans sel 0,20 la pièce.

HUITRES VICTORIA *superfines, sans rivales*, 40 fr. le cent sur commande

Huîtres d'Ostende, 2 fr. la douzaine

LILLE

La Société industrielle du nord de la France a tenu dimanche, à trois heures de l'après-midi, dans la salle de l'Hôpital militaire, l'assemblée générale annuelle dans laquelle elle a distribué les prix et récompenses décernés à la suite des concours de l'année 1894.

Nous remarquons au palmarès : Concours de langues étrangères, langue allemande, employés : MM. Léon Lenglet, de Tourcoing, *prix de 60 fr.*; *Léon Delerue*, de Tourcoing, 40 fr.; Louis Fourlégnie, de Tourcoing, 25 francs.

Langue anglaise, élèves: MM. Jean Wauthier, lycée de Tourcoing, 2e prix; Lucien Medlassoux, lycée de Lille, 3e prix; Paul Conis, lycée de Tourcoing, 3e prix ex æquo.

Langue allemande, élèves: MM. Charles Hisier, lycée de Tourcoing 1er prix; Octave François, lycée de Tourcoing, 2e prix.

Concerts et Spectacles

Le huitième concert public d'hiver à l'Hôtel de Ville. — Les sociétés subventionnées de service dimanche étaient: les *Mélomanes roubaisiens* et *La Cæcilia*. Le huitième concert public empruntait un attrait de plus au fait que, pour la première fois, la salle si grise du second étage de la mairie était éclairée à la lumière électrique.

Cette salle n'était pas pour cela devenue d'un bien grand éclat. Pour la rendre brillante, il faudrait bien la laver à fond, la repeindre et la garnir de draperies après en avoir rafraîchi l'ameublement ; mais, il faut avouer que la lumière électrique lui est bien plus favorable que le jour terne d'hiver que nous possédons en ce moment. Il y avait pas mal d'auditeurs, et quelques dames émaillaient l'assistance par trop masculine jusqu'à ce jour.

Les *Mélomanes roubaisiens* ont admirablement rempli la première partie du programme, en remplaçant au pied levé, cependant, M. Hermas, non présent, par M. Desagre, ténor léger, qui a fourni avec M. Goffyn, à la grande satisfaction du public, la tâche dévolue aux solistes. Il y a lieu de citer particulièrement l'exécution, bien détaillée par cette société, du chœur *Les Gardes de nuit*, de Darjamin.

Dans la seconde partie, *La Cæcilia*, qui a commencé par les deux chœurs *Les Esprits de la Nuit*, de Riga, et *Les Chasseurs*, de Rochas, nous a donné une exécution véritablement artistique. Les réponses des barytons et des basses étaient d'une sonorité remarquable. MM. Liégeois, Laureyns, De Boeve et Lefebvre ont chanté le *Calme de la Nuit*, quatuor de Weber, avec le plus grand goût. *Le Souvenir d'Antan*, de Laureyns, chanté par M. De Bœve, nous a paru devoir être remanié un peu, quant au chant et quant à l'accompagnement. Cette œuvre, d'un compositeur roubaisien, a cependant quelque mérite, étant donné surtout que son auteur ne fait pas œuvre ordinaire de la composition musicale.

Le trio de *Guillaume-Tell*, de Rossini, qui a clos le concert, a été admirablement enlevé par MM. Liégeois, ténor, De Bœve, baryton, et Janssens, forte basse. Les voix de MM. De Bœve et Janssens, surtout, sont remarquables. L.V.

L'Association amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot avait, samedi soir, convié ses membres à un banquet qui a eu lieu dans la salle Ginions. Autour de la table élégamment et coquettement dressée étaient assis une soixantaine de convives. M. Gernez, directeur de l'Institut Turgot, occupait la place d'honneur, ayant à sa droite M. Wilhem, président de l'Association, et à sa gauche M. Albert Duhamel, vice-président. Etaient aussi présents M. Alfred Wante, vice-président, MM. Lefebvre, Waultier, Cloez et Renaudeaux, professeurs de l'Institut, et les représentants de la presse.

Ainsi qu'il seyait à un banquet de jeunes gens, honneur a été fait au menu très bien composé et assaisonné d'ailleurs par un joyeux entrain et une gaieté communicative. Au champagne, M. Wilhem a exprimé sa satisfaction de voir le nombre des sociétaires sans cesse grandissant; il en attribue le mérite au zèle de la commission et en particulier des vice-présidents à qui on devait l'organisation intéressante et très réussie du banquet ainsi que du magnifique concert donné à l'occasion du tirage de la tombola, concert qui a recueilli les éloges les mieux mérités.

Il remercie M. Gernez d'avoir bien voulu présider cette *fête de famille*, et les professeurs présents d'y avoir bien voulu prendre part. Il adresse également ses remerciements à la presse.

Le directeur de l'Institut Turgot répond *spirituellement* et sait encore, sous une forme agréable, donner d'utiles conseils à ses anciens élèves.

La fête a été terminée par un concert dans lequel les artistes improvisés ont déployé une verve et un entrain étourdissants.

Les spectateurs de leur côté ont été gais et bruyants.

Cirque Lenka. — La matinée donnée dimanche après-midi par le cirque Lenka était très bien composée. L'exécution du programme a été excellente. Les bambins présents se sont esbaudis à la vue des *Enfants terribles*, petite *pantomime-bouffe* dans laquelle *Auguste*, déguisé en marâtre, essaie de gouverner une troupe de gamins à coups de balai.

Mme K. Lenka se propose, outre les soirées de dimanche et de lundi, de donner jeudi soir une représentation extra. L. V.

Œuvre de bienfaisance. — Samedi soir a eu lieu au café de l'Harmonie, rue du Chemin de fer, le tirage de la tombola organisée par les Amis de l'enfance au bénéfice des enfants des écoles maternelles. M. Carpentier, ancien élève de M. Minssart, a dit quelques morceaux de son répertoire qui ont tenu les auditeurs sous le charme. Il a ensuite été procédé au tirage de la tombola. Voici les numéros gagnants :

7	14	48	71	76	78	89	92	195	232	258
284	285	294	300	384	400	408	472	501	536	553
566	584	585	598	603	687	697	749	742	750	785
798	799	[illegible]	865	891	893	898	920	967	990	1022
1025	1059	1095	1106	1123	1162	1201	1212	1219	1265	1321
1323	1348	1353	1357	1367	1378	1382	1404	1411	1420	1443
1467	1536	1553	1557.							

Les lots sont déposés chez M. Clément Durant, 115, rue de la Gare, où les porteurs des numéros gagnants peuvent les réclamer. Tous les lots non réclamés dans le délai d'un mois deviendront la propriété de l'œuvre.

Tourcoing. — *Séance de prestidigitation.*—Une séance de prestidigitation aura lieu le dimanche 27 janvier à 4 heures à la salle des fêtes place Leverrier, par MM. Sacharini et Léon Kinsbergen. Prix des places : 2 fr., 1 fr. 50 et 0,50 c.

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome)

JEUDI 24 JANVIER

12e REPRÉSENTATION MUNICIPALE SUBVENTIONNÉE

◆ MANON ◆

OPÉRA-COMIQUE EN 5 ACTES ET 6 TABLEAUX

Musique de Massenet

PRIX DES PLACES : Fauteuils, loges et baignoires, 4 00 f. Pourtours, 2,50; 1res Galeries, 1,75; 2es Galeries, 0,60 cent. LOCATION : 25 cent. pour les places numérotées, 0,10 non numérotées, *chez M. Jubé, rue de la Gare. (Telephone)*

NORD

La saisie arrêt des salaires. — L'*Officiel* du 20 publie la loi relative à la saisie-arrêt sur les salaires et petits traitements des ouvriers et employés.

ETAT-CIVIL.—ROUBAIX.— *Declarations de naissances du dimanche 20 janvier.* — Gilbert Algoet, rue de France. — Ferdinand Polmans, rue Jacquart.—Marie Vanneste, rue Bernard. Hélèna Duhamla, rue Bourgela. — Achille Detroy, rue de la Brasserie. — Marcel Usquelis, rue des Longues-Haies 177. — Victor Degroote, rue des Longues-Haies, cour Bonte Platel. — *Publications de mariages.* — Jules Galand, 38 ans, mécanicien, rue de Dunkerque et Adèle Dolet, 40 ans, sans profession, rue de Dunkerque. — Félix Charlier, 22 ans, tisserand, rue de Soubise, cour St-Pierre 23 et Stéphanie Huysentruyt, 25 ans, servante, rue de Denain 104. — Emile Rigot, 24 ans, rattacheur, rue de Denain 104 et Marie Malfait, 36 ans, repasseuse, rue de Denain 104. — Felix Allegaert, journalier, Roubaix et Sophie Van Seymortier, servante, Avelghem. — Pierre Castiaux, 34 ans, mécanicien, rue du Fontenoy 47 et Marie Decottignies, 27 ans, servante, rue du Fontenoy, cité Zenaës 1. — Louis Hooreman, 28 ans, patissier, rue de l'Epeule 147 et Louise Wattenne, 26 ans, sans profession, rue de l'Industrie 186. — Léon Maillet, 36 ans, tailleur de pierres, rue Milton 8 et Cécile Baisieux, 24 ans, demoiselle de magasin, rue Milton 8. — J.-B. Delodderc, 25 ans, forgeron, rue de l'Alouette, cour Lepers 30 et Fidéline Vivequain, 30 ans, couturière, rue de l'Alouette, cour Lepers 30. — Henri Marez, 27 ans, tisserand, rue Voltaire, cour Montagne 1 et Clémence Desmedt, 26 ans, rattacheuse, rue Voltaire 95. — Henri Vanwalleghem, 25 ans, apprêteur, rue Béranger 11 et Marie Pollet, 19 ans, soigneuse, rue du Luxembourg 1. — Julien Masquelet, 23 ans, trieur, rue Watt 31 et Marie Vanmullen, 22 ans, bambrocheuse, rue de l'Alma, *fort Frasez* 38. — Maurice Fiévet, 22 ans, mercier, rue Parmentier 41 et Maria Perquy, 22 ans, sans profession, Grande-Place 31. — *Justin Van* Dersnickt, 26 ans, tailleur d'habits, rue du Tilleul 40 et Céline Lacroix, 24 ans, tailleuse, rue Ma Campagne 78. Jean Foulon, 25 ans, peigneron, rue de la Conférence, cour Platel 6 et Flore Fauvarque, 37 ans, papillonneuse, rue de l'Hommelet. — Louis Joby, 37 ans, cabaretier, rue du Chemin de Fer, 44 et Adèle Ploegarts, 34 ans, sans profession, rue de Blanchemaille 42. — Alphonse Vangeheuten, 27 ans, *marchand d'étoffes, Bersée* et Louise Vandehauten, 23 ans, sans profession, Roubaix. — Ernest Sellier, 25 ans, gazier, rue de la Paix 24 et Marie Brisoux, 30 ans, journalière, rue Ternaux 5. — Auguste Petit, 20 ans, journalier, rue Fosse-aux-Chênes, cour Sensoyez 4 et Marie Marliot, 22 ans, tisserande, rue Fosse-aux-Chênes, cour Sensoyez 13. — Pierre Sergeant, 29 ans, mouleur en fer, rue Franklin 4 et Julienne Mathy, 23 ans, soigneuse, rue de Beaurewaert 38. — Léon Vinois, 54 ans, tisserand, rue Traversière 3 et Amandine Herman, 53 ans, épicière, rue du Tilleul 126. — *Déclarations de décès.* — Léon Huveau, 2 mois, rue des Longues-Haies, cour Bonte-Platel 8. — *Victorine Depaepe*, 35 *ans, rue Dampierre*, cour Jonville 5. — Amédée Demets, 44 ans, Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 22 janvier 1895, à 9 heure. 1|2, pour le repos de l'âme de M. Charles-Joseph FRANÇOIS, époux de Dame Clémence DUPIED, décédé à Roubaix, le 19 décembre 1894, à l'âge de 65 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

TOURNAI. — Un drame de jalousie. — Une femme tuée de deux coups de couteau. — La ville de Tournai a été très émotionnée, samedi soir.

Rue des Récollets habite le ménage Henneuse-Dupriez. Le mari, un très brave homme, est au service de M. Thiéfry, fermier, rue de la Plaine.

Il paraît que, depuis un an environ, la femme Henneuse entretenait des relations avec un ouvrier peintre, âgé de 42 ans, Alfred Godart, célibataire, établi quartier St-Jean.

Vers sept heures et demie, samedi soir, les habitants de la rue des Ingers entendaient un cri.. cri terrible, qui les glaça d'effroi

Quelques instants après, la femme Henneuse était trouvée morte, à l'angle des rues des Ingers et de l'Esplanade. La victime portait au côté droit une blessure d'où le sang s'échappait à grands flots, et une autre blessure au côté gauche.

L'enquête a été ouverte par MM. les officiers de police Chamart et Daumerie qui se transportèrent aussitôt sur les lieux du crime. *Les témoignages qu'ils purent recueillir* donnèrent bientôt à ces messieurs la conviction que le meurtrier n'était autre qu'Alfred Godart, à la recherche duquel on se mit aussitôt.

Godart fréquentait l'estaminet *A St-Arnold*, rue de la Triperie. C'est là qu'il fut arrêté, à 8 heures du soir, au moment où il dégustait une chope de bière. Il a fait des aveux complets.

La police a retrouvé l'instrument du crime. C'est un simple couteau de table dont la lame était recourbée.

Le corps de la victime a été transporté à son domicile, rue des Récollets.

Le ménage Henneuse possède deux enfants : un garçon, qui est soldat au 8e de ligne et une petite fille, Marie, âgée de 5 ans.

Le fils, qui est venu à Tournai, faisait peine à voir; son désespoir était immense, en présence du cadavre de sa mère.

Le parquet, composé de MM. Descamps, substitut du procureur du Roi, et Soil, juge d'instruction, s'est rendu sur les lieux, et, de là, au commissariat de police, où le criminel a été interrogé.

Godart a renouvelé ses aveux. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

Un sinistre à La Panne. — Le 17 janvier vers 8 h. du soir une chaloupe de pêche de Ghyvelde (France) a chapiré dans un tourbillon. L'équipage se composait de huit hommes. Six d'entre eux ont été sauvés par les matelots d'une barque de La Panne. Deux autres ont péri en face de Coxyde.

Courtrai. — *Arrestation de deux escamoteurs.* — Dans la journée de samedi, la femme Vinderstein, née à *Verviers* se présentait avec un saltimbanque, Amédée Jeanjean, chez Mme Baert, cabaretière, chaussée d'Audenarde, à Courtrai, et demandait d'échanger des pièces en nickel de 10 centimes, contre d'autres pièces, en faisant une remise de un centime par pièce. La femme Vinderstein offrit aussi à la cabaretière l'échange de pièces de 1 et 2 francs.

Mme Baert y consentit. Mais, après le départ de ses visiteurs, elle se rendit compte que ceux-ci avaient profité de leur présence dans l'estaminet pour escamoter dix pièces de deux francs.

Plainte ayant été portée, la police a pu arrêter les coupables, qui sont acrobates de profession.

CHOSES ET AUTRES

Les joyeusetés de la réclame.

Une perle commerciale trouvée dans les annonces d'un journal allemand :

« Toute personne qui prouvera que mon tapioca est nuisible à la santé en recevra gratuitement trois boites.»

***

LA BORDÉE DE CALEMBOURS

Le calembour est sans pitié et s'attache de préférence aux hommes en vue.

Aussi le nom de M. Félix Faure sert-il déjà de prétexte aux plus horribles jeux de mots : *Faure* comme un Turc; c'est trop *Faure* : de plus *Faure* en plus *Faure*.

On explique son élection en observant que la raison du plus *Faure* est toujours la meilleure.

Pour l'acclamer, dit-on, il n'y aura qu'à crier *Faure*.

Sa présidence s'annonce comme nécessaire en même temps que pénible, parce qu'on n'arrivera à rien sans *F. Faure*.

On le dit très mathématicien, puisque *Faure fait l'X*.

Les dames disent : Qu'il est *beau ce Faure !*

Les soupçonneux : Il est *faux, ce Faure !*

On annonce que M. Faure a reçu une députation de ceux de la Halle.

On raconte enfin que, le soir de l'élection, la présidente, en voyant son époux, se serait écrié : « C'est mon Faure ! » et que l'heureux élu aurait répondu : « C'est ma Faure ! »

On peut encore chercher. Ça ne coûte rien.

REVUE VÉLOCIPÉDIQUE

Le Salon du Cycle. — *Vélocipèdes (suite).* — Compagnie générale des cycles. Remarquable par son pédalier Trois perfectionnements : le tirage de la chaîne s'opère entre deux coussinets de billes, comme dans le tricycle: la roue dentée est *fixée sur la manivelle, ce qui la rend facilement démontable*; enfin, les cônes de roulement de l'axe pédalier sont en acier trempé, très dur, et rapportés sur l'axe qui, lui, n'est pas trempé, ce qui n'occasionne aucune usure.

Cycles Columbia. — Système de clavetage spécial. La chaîne est composée de maillons évidés, dont les parties creuses sont remplies de coton, imbibé d'huile.

Clément et Cie. — Exposent 45 machines d'un fini irréprochable.

The cycle Gear. — Machines à mouvement différentiel, à deux vitesses, changeables instantanément et sans mouvement.

Enfield Manufacturing. — Pédalier extrêmement étroit et écrous des axes noyés dans les tubes par un procédé spécial, *qui donne plus d'œil à la machine.*

Fageol aîné. — Moyeux étroits à cuvettes homogènes, gardant l'huile.

Hauser.— Remarqué une bicyclette à changement de vitesse instantané, permettant d'employer une forte multiplication sur les routes plates et un petit développement dans les côtes. Ce changement s'opère à l'aide d'un levier que le cycliste a à la portée de sa main

La Métropole. — Expose une machine spéciale *l'Acatène*, bicyclette sans chaîne, avec un nouveau cadre, qui ne nous donne aucune confiance de solidité.

Michaux. — Voiture vélocipédique à la Daumont; un type de manivelle extensible applicable à tous les cycles, ainsi qu'un nouveau système de ruban d'acier remplaçant la chaîne.

Mayer et Lhuillier. — Machines construites en tubes hexagonal.

Premier Cycle. — Les cadres des machines sont faits en tube « hélical, » d'une rigidité parfaite.

Psycho Cycles et Royal-Psycho.— Différents perfectionnements 1o Les « Breakeclip » pièces d'attache invisibles et démontables pour le levier de frein et les garde-boue: 2o la tige de selle à glissière; 3o le « Spécial crank Hub », pédalier étroit avec roue dentée clavetée, détachable à l'extérieur et indépendante de la manivelle. Viennent ensuite le moyen décolleté d'une seule pièce, la double tête de fourche renforcée et le nouveau mouvement différentiel à billes recouvert avec le pont et l'axe combinés pour la diminution des surfaces à frottements.

Société Parisienne de construction vélocipédique. — Très ingénieux le nouveau « Multiplicateur parisien », se composant tout simplement d'une couronne dentée extérieurement pour recevoir la chaîne et également dentée intérieurement pour s'engrener avec le petit pignon de la roue motrice. Ce multiplicateur donne une plus grande puissance et plus de douceur dans le roulement, régularité dans le coup de pédale, impossibilité de faire sauter la chaîne, facilité de varier la multiplication et applicable sur toute machine.

(*A suivre*) TÉLÈS.

VILLE DE ROUBAIX. — Boulevard Gambetta, rue de Lannoy. GRAND CIRQUE LENKA. Direction : K. Lenka. — Bureaux à 7 h. 3|4. On commencera à 8 h. 1|2. — Dimanche 20 et lundi 21 janvier. Soirées choisies, programme entièrement renouvelé. Nouveaux débuts. Pour la 1re fois : Les Joyeux Cuisiniers, grande pantomime. *Consulter les affiches du jour.* — Dimanche 20 et jeudi 24 janvier, à 3 heures, Matinées enfantines. Le Cirque est bien chauffé.

BIBLIOGRAPHIE

Le Monde illustré, 13, quai Voltaire, Paris. — *Sommaire du numéro 1873 du 19 janvier 1895.* — Gravures : Paris : Puvis de Chavannes. Allégorie. — Beaux-arts : Le pain quotidien, tableau de Mlle Rœderstein. — Portraits (nécrologie) : Benjamin Godard. — Théâtre illustré : Nouveau Cirque : une scène de la pantomime America. — Ile de Madagascar : Route de Tamatave à Tananarive. — Région des montagnes. — La piste traverse une rivière. — Région côtière, sur la Lagune. — Les Pirogues sur la plage d'*Ivondrono.* — *La piste entre l'Océan et les* Lagunes. — L'embarquement. — Les Lagunes. — Le Ravinala. — Village d'Irilutra. — Une case indigène. — Région des Forêts. — La piste traversant le village. — Chemin creux dans la forêt. — La guerre sino japonaise: Marche de l'armée japonaise sur Kosan. — L'infanterie se prépare à passer le fleuve Yalu. — Artillerie japonaise à la bataille de Kosan. — Portraits de l'amiral Ito et des généraux Oshima, Oseko et Yamadji, de l'armée japonaise — Belgique : Le procès de Mme Joniaux, à Anvers.

Texte. — Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété: Lessive en famille, par G. Lenôtre. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Semaine scientifique, par le docteur Servet de Bonnières. — Autour de la vélocipédie, par F. de Villemont, — Sport, par Archiduc. — Explications des gravures, *échecs*, récréations, rébus, revue *comique*, bibliographie, science amusante, etc. — En supplément : Les Gamineries de M. Triomphant, roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. — Illustration de M. Balluriau. — Le numéro : 50 centimes. 39329d

---

Le Courrier de la Presse, 21, boulevard Montmartre, 21, Paris, fondé en 1889. Directeur : A. Gallois, fournit coupures de journaux et de revues sur tous sujets et personnalités. — Téléphone n° 101.50. — Ascenceur. — Le « Courrier de la Presse » lit 6.000 journaux par jour.

Tarif : 0 fr. 30, par coupure; Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité. Par 100 coupures, 25 fr.; par 250, 55 fr.; par 500, 105 fr.; par 1000, 200 fr. — Tous les ordres sont valables jusqu'à avis contraire. 39244

Les revendications ouvrières en France par M. A. Béchaux, professeur d'Economie politique à la Faculté libre de droit de Lille (1).

Les revendications ouvrières ? N'est-ce pas là la donnée principale de ce grave problème social, posé depuis longtemps déjà, mais dont la solution devient de plus en *plus imminente. Or bien poser le problème* n'est-ce pas contribuer puissamment à le résoudre ?

M. Béchaux, avec cette compétence et cette netteté d'esprit qui le distinguent, affronte franchement la difficulté. Il examine ces Revendications ouvrières non en théoricien vague mais en sociologue qui connaît toute l'importance de la méthode expérimentale et sait tirer des faits soumis à son examen des déductions pratiques.

Aux sophismes de certaines écoles il oppose une formule précise : « Pour comprendre les revendications ouvrières, dit-il, il faut les étudier dans une « société» déterminée. Trois facteurs contribuent à former ce champ d'expériences où l'observateur doit porter son enquête : *la race, le milieu le moment.» Cette « société déterminée »* que M. Béchaux a choisie, c'est la France.

L'éminent économiste étudie successivement l'organisation du travail de l'ouvrier à notre époque, puis la législation internationale du travail. La question des salaires est traitée aussi dans l'ouvrage avec beaucoup d'autorité. L'auteur étudie très soigneusement les moyens pratiques de provoquer et de faire valoir l'épargne de l'ouvrier, d'organiser le crédit mutuel, d'assurer au travailleur la réparation de l'accident dont il serait victime et le pain pour sa vieillesse. Deux chapitres spéciaux sont *consacrés* aux syndicats et à la représentation politique des ouvriers.

En résumé, M. Béchaux a écrit, en un style très clair et très précis, un traité complet de sociologie pratique. Aussi nous ne saurions trop recommander cet ouvrage à nos chefs d'établissements industriels et à tous ceux qui veulent généreusement travailler à la solution de la question sociale. J. P. L.

(1) Volume de 300 pages, en vente au bureau du journal, au prix de 3 fr. 50.

Madagascar (1) par H, Castonnet des Fosses de la collection des *Voyages et Découvertes scientifiques*, publiée sous la direction du Comte H. de Bizemont.

A l'heure suprême *où nos vieilles difficultés politiques* avec Madagascar prennent la forme d'un sérieux conflit, et vont enfin avoir un dénouement, peut-être sanglant, *Madagascar* dont M. H. Castonnet des Fosses vient de publier une nouvelle édition à la librairie Téqui, est tout consacré et marqué pour le succès par cette brûlante actualité.

En quelques chapitres clairs, alertes et concis, l'auteur nous trace un tableau très exact de la grande île africaine, tableau géographique, commercial et historique, dans lequel abondent des détails utiles et intéressants sur la situation du pays, *son passé et son organisation politique.* La dernière partie de l'ouvrage nous explique les causes du conflit actuel, nous rappelle le commencement des hostilités et traite à fond la question de Madagascar et son avenir.

D'après M. Castonnet des Fosses, nos droits sont incontestables, et nous devons les affirmer hautement en prenant pied d'une façon définitive dans une partie de l'île, en y fondant des établissements, en la déclarant enfin possession française. Telle est selon lui la seule solution de la question de Madagascar, et c'est ainsi que nous arriverons à faire nôtre l'île qui, jadis, porta le nom d'île Dauphine et à fonder un nouvel empire colonial.

Une carte de Madagascar, fort complète, illumine le texte de ce petit livre qui sera bientôt dans toutes les mains, puisque tout le monde, en France, a les yeux fixés sur cette terre lointaine où peut bientôt couler le sang de nos soldats.

(1) Un vol in-18 raisin, avec carte de Madagascar. Prix : 1 fr. S'adresser à M. Téqui, libraire-éditeur, 33, rue du Cherche-Midi, à Paris.

MAISON DU TAPIS

7, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

Importants arrivages en Tapis

MOQUETTE BOUCLÉE ET JACQUARD

Foyers et Carpettes toutes tailles

PRIX SANS PRÉCÉDENT

Tentures, Tapis de tables, (*Spécialité de Chenille*), **Broderies Japonaises, Foyers en Fourrures du Thibet.**

LINOLÉUM, TOILES CIRÉES, TAPIS LIÈGE

Article nouveau Parquet **SILENTIUM** en grandes largeurs

Articles de la Chine et du Japon pour cadeaux

SAISON D'HIVER AUX

Fabriques Parisiennes

E. LANDAUER

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

Spécialité de

TROUSSEAUX ET LAYETTES

Immense assortiment de

Linge brodé et cousu à la main

Choix considérable d'**articles** hautes nouveauté pour **enfants**, en **Robes blanches et couleurs, Douillettes, Pelisses** et **Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers,** etc., etc.

BONNETERIE

RIDEAUX EN TOUS GENRES

CHEMISES pour **hommes** et **jeunes gens**, toutes faites et sur mesure.

DÉPOT de TOILES des VOSGES

ET

LINGE DE TABLE

garantis à l'usage

Maison de confiance, reconnue depuis de nombreuses années pour ne vendre que des **articles soignés** et de **bonne qualité** à des conditions de bon marché exceptionnel.

GRAND CHOIX

d'Articles utiles pour cadeaux de fêtes

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix 38962

A notre époque de progrès général, on demande aux médicaments d'être agréables et actifs; ces qualités sont particulières au *Sirop de Raifort iodé de Grimault et Cie* si connu des mères prévoyantes pour remplacer le sirop antiscorbutique et combattre les éruptions de la peau, les gourmes, et faire fondre les glandes qui apparaissent autour du cou. 89347d

---

TAPIS

TENTURES -- LINOLÉUM

Tapis moquette jacquard pour salons, salles à manger, vestibules, escaliers, foyers portières. **Spécialité de Carpettes** de tous styles. **Tapis de table** en peluche, soie, laine et coton. **Linoléum pour parquets et escaliers,** dans toutes les qualités.

TAPIS DE SMYRNE

Ouvrages d'agrément. **Broderies** *en tous genres.* **Tapisseries** *fantaisies et de style.* **Ornements d'églises échantillonnés.** *FOURNITURES pour tous ouvrages.*

L. DECRAENE-MATHIEU

28, rue de la Gare, ROUBAIX

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing 21 janvier.

On constate encore aujourd'hui une légère baisse de 2 1|2 centimes sur quelques mois.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 18 janvier.

Le cours de l'or est à 359 0|0 piastres papier monnaie.

Buenos-Ayres, 16 janvier.

La saison a passé son point culminant ; les arrivages deviennent plus petits.

Sydney, 18 janvier.

Télégramme de MM. Jules Renard et Cie.)

Notre marché de laines est ferme sans changements dans les prix.

Le choix devient pauvre.

Melbourne, 18 janvier.

(*Télégramme de MM. Jules Renard et Cie*)

Notre marché est plus ferme avec une bonne demande surtout pour l'Allemagne.

Notre saison peut être considérée comme à peu près terminée

Les prochaines ventes n'auront lieu que le 28 janvier.

Port-Elizabeth, 22 décembre.

La tendance a été généralement faible, toutefois les transactions *ont été un peu plus considérables* à prix en légère baisse. Il a été vendu 350 b|s Grassveld longues, du district Adelaide, pour Bradford, à 5 1|4d., tandis que env 400 b|s laines moyennes et courtes de la même marque, ont eu acheteurs pour le Continent de 4 3|8d. 1 4 1|4d. En outre on a fait 100 b|s Middleveld de nuance passablement claire, pour Bradford, de 4 1|2d. à 5d., ainsi que 300 b|s snow white de 10 1|2d. à 12 1|4d.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 21 janvier.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Australie, 124 b. Plata, ... b. diverses.

Le Havre, 20 janvier.

(*De notre correspondant particulier*)

REVUE DE LA SEMAINE

Laines. — Les enchères de Londres ont commencé mardi, devant une assistance moyenne; le ton était réservé et les prix payés marquaient une baisse de 5 0|0 pour les Australie et les Cap sur la vente de décembre.

Sur place, il s'est traité passablement de filières disponibles formant un total de 531 balles Buenos-Ayres suint, à prix non divulgués.

Par contre le terme est resté très calme. Les cours qui avaient d'abord repris de 1 franc, ont ensuite reperdu 50 centimes et la faiblesse a encore été accentuée par le mauvais résultat de la première séance des enchères de Londres, on a ainsi pu traiter en nouvelle baisse de 1 franc soit 50 centimes au-dessous des cours de la semaine dernière.

On a traité ainsi depuis 8 jours : 25 balles sur janvier à 94,50; 125 balles sur février de 98,50 à 99,50; 150 b sur mars de 90 à 101; 150 b. sur avril de 100,50 à 101; 325 b. sur mai de 101 à 102; 175 b. sur juillet de 102,50 à 103,50; 150 b. sur